

07/ COMPTES DE GESTION 2002 DU TRESORIER MUNICIPAL

Rapporteur : M. LEBAS

Les comptes de gestion pour l'exercice 2002 présentés par Monsieur le Trésorier Municipal font ressortir les opérations de recettes et de dépenses suivantes :

I - BUDGET GENERAL DE LA VILLE :

RECETTES

- Section d'Investissement :	27.844.452,17 €
- Section de Fonctionnement :	54.382.037,70 €

TOTAL **82.226.489,87 €**

DEPENSES

- Section d'Investissement :	26.477.827,68 €
- Section de Fonctionnement :	47.616.940,89 €

TOTAL **74.094.768,57 €**

Excédent de l'exercice 2002 :	8.131.721,30 €
Reprise du déficit d'investissement 2001 :	- 9.509.687,49 €
Reprise de l'excédent de fonctionnement 2001 non affecté :	+ 755.258,58 €

Résultat global de clôture 2002 **622.707.61 €**
Résultat global de clôture 2002 constaté par
L'ordonnateur **773.537.87 €**

Différence **150.830.26 €**

Cette différence est due à la conversion en euros des soldes du bilan
2001 par le comptable pour 0.02 €
et à la régularisation des comptes de stocks sur
exercices antérieurs pour 150.830,28 €
(ce qui modifie le résultat d'investissement de clôture
d'investissement 2001 passant ainsi de 9.660.517,74 € en balance de

fin de sortie 2001 à 9.509.687,49 € en balance d'entrée 2002)

N.B. : Cette différence sera constatée dans la reprise des écritures sur l'exercice 2003 de la Ville après production par l'ordonnateur d'un certificat à l'appui du compte administratif 2002 exposant l'origine de cette discordance (conformément à la lettre du la D.G.C.P. – 6 C du 25 Février 2002)

II - BUDGET DU SERVICE DES EAUX :

RECETTES

- Section d'Investissement :	1.375.488,19 €
- Section d'Exploitation :	4.554.476,66 €

TOTAL 5.929.964,85 €

DEPENSES

- Section d'Investissement :	1.189.083,11 €
- Section d'Exploitation :	4.723.092,79 €

TOTAL 5.912.175,90 €

Excédent de l'exercice 2002 :	17.788,95 €
Déficit d'investissement 2001 :	- 226.175,33 €
Excédent de fonctionnement 2001 non affecté :	800.416,93 €

Résultat global de clôture 2002 :	592.030,55 €
Résultat global de clôture 2002 de l'ordonnateur	592.030,56 €
Différence due à la conversion en euros des soldes	0.01 €

(Voir observations faites pour les comptes du budget principal)

III - BUDGET ANNEXE DES OPERATIONS SOUMISES DE PLEIN DROIT A LA TVA :

RECETTES

- Section d'Investissement :	9.930.737,26 €
- Section de Fonctionnement :	823.856,38 €

TOTAL 10.754.593,64 €

DEPENSES

- Section d'Investissement :	9.928.815,59 €
------------------------------	----------------

- Section de Fonctionnement :	750.982,38 €
<u>TOTAL</u>	10.679.797,97 €
Excédent de l'exercice 2002 :	74.795,67 €
Résultat d'investissement 2001 :	45.220,92 €
Résultat de fonctionnement 2001 non affecté :	44.115,81 €
Résultat global de clôture 2002 :	164.132,40 €
Résultat global de clôture 2002 de l'ordonnateur	164.132,42 €
Différence due à la conversion des soldes en euros	0.02 €
(voir observations faites pour le budget principal)	

IV – BUDGET ANNEXE DES OPERATIONS SOUMISES A TVA SUR OPTION

RECETTES

- Section d'Investissement :	771.534,91 €
- Section de Fonctionnement :	3.430,10 €
<u>TOTAL</u>	774.965,01 €

DEPENSES

- Section d'Investissement :	734.794,70 €
- Section de Fonctionnement :	39.481,13 €
<u>TOTAL</u>	774.275,83 €

Excédent de l'exercice 2002 :	689,18 €
Résultat d'investissement 2001 :	1.143,37 €
Résultat de fonctionnement 2001 :	36.740,21 €
Résultat global de clôture 2002 :	38.572,76 €
Résultat global de clôture de l'ordonnateur	38.572,76 €

V - BUDGET DES CHAMBRES FUNERAIRES :

RECETTES

- Section d'Investissement :	7.795,63 €
- Section d'Exploitation :	7.795,63 €
<u>TOTAL</u>	15.591,26 €

DEPENSES

- Section d'Investissement :	0,00 €
- Section d'Exploitation :	7.795,63 €

<u>TOTAL</u>	7.795,63 €
---------------------	-------------------

Excédent de l'exercice 2002 :	7.795,63 €
Excédent d'investissement 2001 :	23.386,90 €
Excédent de fonctionnement 2001 non affecté :	0,00 €

Résultat global de clôture 2002 :	31.182,53 €
Résultat global de clôture de l'ordonnateur	31.182,53 €

VI - BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES :

RECETTES :

- Section de Fonctionnement :	0,00 €
-------------------------------	--------

DEPENSES :

- Section de fonctionnement :	0,00 €
-------------------------------	--------

Résultat de l'exercice 2002 :	0,00 €
Excédent de Fonctionnement 2001 :	2.844,61 €

Résultat global à la clôture 2002 :	<u>2.844,61 €</u>
--	--------------------------

Résultat global de l'Ordonnateur	2.844.61 €
---	-------------------

NB : Dissolution de la caisse des écoles au 01 Janvier 2003. Résultat repris avec le budget de la Ville de Châlons en Champagne.

Il est proposé à notre Assemblée d'arrêter les comptes de gestion 2002 tels qu'ils viennent de vous être présentés, sous réserve :
de la production du certificat à l'appui du Compte administratif 2002 exposant l'origine de la discordance avec le compte de gestion (conformément à La lettre D.G.C.P. – 6 c du 25.02.2002) et de la décision modificative à prendre sur l'exercice 2003 constatant la régularisation de ces comptes et règlement définitif par la Chambre Régionale des Comptes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 18 Juin 2003

OUI l'exposé qui précède,

ARRETE les comptes de gestion 2002 de la Ville, du Service des Eaux, du Budget annexe des opérations soumises de plein droit à la TVA, du Budget annexe des opérations


soumises à TVA sur option, des Chambres Funéraires et de la Caisse des Ecoles sauf règlement par la Chambre Régionale des Comptes, sous les réserves mentionnées ci-dessus. **Le Rapporteur,**

Signé : M. LEBAS

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal par 41 voix pour et 2 abstentions,
Prend une délibération conforme.**

Copie certifiée conforme par le Député-Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération sera affiché à la porte de la Mairie conformément à la loi.

LE DEPUTE-MAIRE,

<p>LE DEPUTE-MAIRE Signé : Bruno BOURG BROCC Certifié exécutoire compte tenu de la réception à la Préfecture le 08/07/2003 et de la date de publication le 03/07/2003</p>	<p>Pour le Maire, par délégation, le Directeur Général</p> <p></p> <p>Eric AMELINE</p>
---	---